

Ville de Paris

Grand Projet de Renouvellement Urbain de la Porte Pouchet

Compte rendu de la réunion publique d'information du 16 septembre 2014,
à l'école Bessières, 17^e arrondissement

Elus

Jacques BAUDRIER, Conseiller de Paris délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain

Colombe BROSSEL, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de la sécurité, de la prévention, de la Politique de la Ville et de l'intégration

Brigitte KUSTER, Maire du 17^e arrondissement

Gilles CATOIRE, Maire de Clichy (92)

William DELANNOY, Maire de Saint-Ouen (93)

Intervenants

Véronique GRIMONPONT, Chef de projet, Direction de l'Urbanisme – Ville de Paris

Françoise SOUCHAY, Sous-directrice de l'aménagement, Direction de l'Urbanisme – Ville de Paris

Thierry CUGNET, Directeur opérationnel, SEMAVIP

Camille TESTUD, Chargée d'opérations, SEMAVIP

Elena FONTAL, Chef de projet, Agence de paysagistes TER

Maria COLOMER, Architecte associée, Agence d'architecture MCBAD

Christophe HOLLAENDER, Chef de projet, Equipe de Développement Local du 17^e – Ville de Paris

Charlotte GUILHOU, Mobilisatrice pour le centre social

Animatrice

Gwenaëlle d'ABOVILLE, Ville Ouverte

Déroulé de la réunion publique

- Introduction des élus
- Temps de présentation :
 - ✓ Rappel des grands principes du GPRU Porte Pouchet
 - ✓ Point sur les opérations réalisées, en cours, et à venir
 - ✓ Présentation du projet de centre social de la place Pouchet
- Temps de Questions / Réponses avec la salle

Environ 150 personnes participent à la réunion publique.

Ce compte-rendu établi par Ville Ouverte restitue les présentations et discussions qui ont eu lieu lors de la réunion publique. Après les mots d'accueil des élus, le projet a été présenté de manière synthétique en plusieurs points : le calendrier du GPRU, les projets en cours et à venir, enfin la future place Pouchet et le centre social. Les participants ont été invités à s'impliquer dans l'association qui gèrera le centre social Pouchet. La dernière partie de la réunion a été consacrée au temps d'échange avec la salle.

- ➔ *Pour plus de détails sur le projet, vous pouvez consulter le diaporama de présentation sur Paris.fr, rubrique Pratique > Projets urbains > Porte Pouchet ([ici](#))*

Introduction des élus

Brigitte Kuster, Maire du 17^e arrondissement, adresse ses mots de remerciement aux personnes qui assistent à la réunion, et salue les élus présents, la SEMAVIP, les techniciens et l'Equipe de Développement Local (EDL). Elle rappelle la multitude de projets qui touchent le secteur : de transport -prolongement de la ligne 14 et du tramway, RER- et d'aménagement -Clichy Batignolles et le GPRU de la Porte Pouchet-. Elle souligne l'importance de cette réunion pour que le projet de la Porte Pouchet continue à être une réussite et réponde aux attentes des riverains, notamment dans le cadre du centre social sur lequel le travail de concertation va continuer.

Jacques Baudrier, conseiller de Paris, rappelle les ambitions que porte le Grand Projet de Renouvellement Urbain de la porte Pouchet. Il s'inscrit dans la volonté de la Ville de Paris de réaménager les portes parisiennes, action engagée depuis 2003. Le projet permet de rénover l'existant (la tour du Bois-le-Prêtre, par exemple), de créer des espaces verts, de réorganiser les équipements publics, de générer de l'emploi et de proposer une nouvelle offre en matière d'habitat. L'aménagement de la future place Pouchet marquera une étape importante de ce processus, dans laquelle de nombreux acteurs sont engagés.

Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris, rappelle que cette réunion est l'occasion d'informer les habitants sur le centre social, que ceux-ci doivent être « *au cœur de ce projet car il permettra des actions par, pour, et avec eux* ». L'idée est de définir et de proposer ensemble des activités de tous types (sportives, culturelles, artistiques, d'insertion ou de formation etc.) pourvu qu'elles répondent aux besoins du quartier. La Maire de Paris s'est engagée sur la création de quatre nouveaux centres sociaux à l'échelle de la ville, en partenariat avec la CAF. Les Equipes de Développement Local et la Fédération des Centres Sociaux, grâce à leur expérience, se mobilisent pour accompagner les habitants dans ces démarches d'émergence.

Gilles Catoire, Maire de Clichy, fait un point sur les projets en cours côté Clichy. Il présente le site Auboin, adjacent au périmètre, et situé dans le prolongement du boulevard Bois-le-Prêtre (boulevard du Général Leclerc, une voirie départementale). Le site comprendra un hôtel quatre étoiles, un parking, des activités et des bureaux qui agiront comme mur antibruit en bordure du périphérique. Il se réjouit de la bonne articulation des aménagements avec ceux de la porte Pouchet et de la métropole : accueil de la ligne 14, cluster des industries culturelles et de la communication jusqu'à la limite des villes de Saint-Ouen et Saint-Denis. Cela participera à la réalisation d'un quartier mixte et solidaire. Dans une dynamique commune, il invitera ses voisins aux réunions de présentation clicheuses.

William Delannoy, Maire de Saint-Ouen, rejoint l'avis de Gilles Catoire : il apprécie la continuité des opérations d'aménagement entre Paris et les villes de la petite couronne. Bien que Saint-Ouen soit moins concernée, il constate le lien entre le projet et le parc François Mitterrand. Il souhaite poursuivre ce travail de coordination avec la Ville de Paris sur les portes de Montmartre et de Clignancourt.

Présentation du projet de renouvellement urbain de la Porte Pouchet

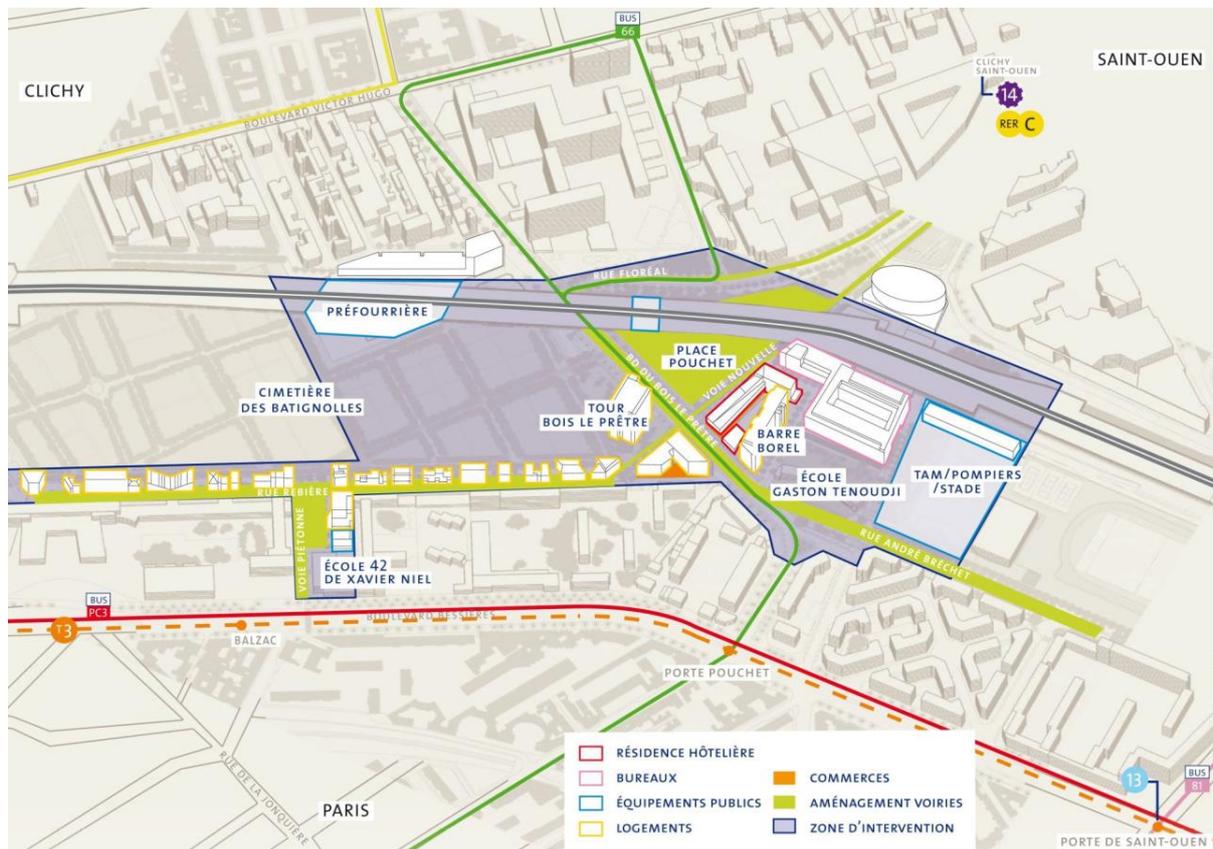
Par Véronique GRIMONPONT, chef de projet à la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris

1. Le GPRU Porte Pouchet

Le quartier qui fait l'objet du GPRU est compris entre le boulevard périphérique et le boulevard Bessières. A l'origine, il était composé de trois immeubles des années 70 en mauvais état (la tour Bois-le-Prêtre, la tour Borel et la barre Borel), de services urbains à l'emprise très importante (préfourrière, garage des TAM – Transports Automobiles Municipaux) et d'espaces publics larges mais de mauvaise qualité.

Le projet avait donc pour objectifs de :

- reconfigurer l'offre de logements par des réhabilitations ou des constructions neuves ;
- réintégrer des équipements au quartier et réorganiser les services urbains pour gagner de la place et mieux les insérer dans la Ville ;
- requalifier et créer de nouveaux espaces publics et des liens avec les territoires riverains ;
- développer l'activité économique et les commerces de proximité ;
- dynamiser la vie de quartier.



Réalisation : MG-AU, Michel Guthmann – Architecture et urbanisme

Avec l'appui du Plan programme ci-contre, les grandes lignes du projet sont présentées comme suit :

LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none">- La réhabilitation de la tour Bois-le-Prêtre et d'une partie de la barre Borel, la destruction du troisième escalier de la barre Borel et de la tour Borel (situés sur la partie nord la plus proche du périphérique).- La construction de logements le long du cimetière des Batignolles en divisant de moitié la largeur de la rue Rebière (l'emprise récupérée sur la voie, qui circule à sens unique, a permis à de jeunes équipes d'architecture de proposer des formes d'habitat innovantes).- La construction d'un ensemble de 20 logements sur l'îlot de la rue Rebière.- La construction de 50 logements et de commerces à la place de l'actuelle crèche.
EQUIPEMENT/ SERVICES	<ul style="list-style-type: none">- La relocalisation de la nouvelle crèche sur l'îlot de la rue Rebière.- La création d'un équipement de quartier sur la place Pouchet.- La relocalisation des TAM et de la BSSP (pompiers) déplacés sous le Stade Rousié rehaussé, de l'UVH et de la préfourrière sous le périphérique (Gilles Catoire fait remarquer que le parking du site Auboin sur la commune de Clichy se trouvera à proximité).
EMPLOI	<ul style="list-style-type: none">- La construction d'un immeuble de bureaux de Kauffman & Broad qui couvrira le bruit du périphérique jusqu'au cœur de l'îlot Borel.- La construction d'un hôtel en bordure de la place Pouchet.
ESPACE PUBLIC	<ul style="list-style-type: none">- L'aménagement de la place Pouchet.- La création d'une voie Nord le long de la place en direction de l'immeuble Ovalie.- Le réaménagement du mail planté sur la rue André Bréchet reconfigurée à sens unique.- La création d'un square sur l'îlot Rebière et d'une liaison piétonne jusqu'au boulevard Bessières.- La requalification du boulevard Bois-le-Prêtre, des rues Borel et Floréal.

2. Où en est-on ?

Les opérations réalisées

L'aménagement du mail Bréchet a été la première action du GPRU (en 2009). Les 190 logements longeant la rue Rebière ont été livrés fin 2011. La rénovation de la tour Bois-le-Prêtre s'est achevée en 2012. Au premier trimestre 2014, la tour Borel et la partie nord de la barre Borel ont été démolies.

Les opérations en cours

Le chantier Pompier / TAM / Stade Rousié sera livré fin 2014. La crèche (66 places) et l'immeuble Paris Habitat de 20 logements sur l'îlot Rebière seront livrés en 2015. Paris Habitat mène également la réhabilitation de la barre Borel dont la livraison est prévue en 2015 et la réalisation d'un parking de 120 places au pied de la tour Bois le Prêtre (livraison prévue en 2015). La voie Nord est en cours de réalisation par la SEMAVIP. Cette dernière prend en charge le réaménagement des espaces publics et des bâtiments attenants à la place Pouchet. La fin du projet urbain coïncidera avec l'arrivée du tramway T3 boulevard Bessières et de la ligne 14 du métro en 2017.



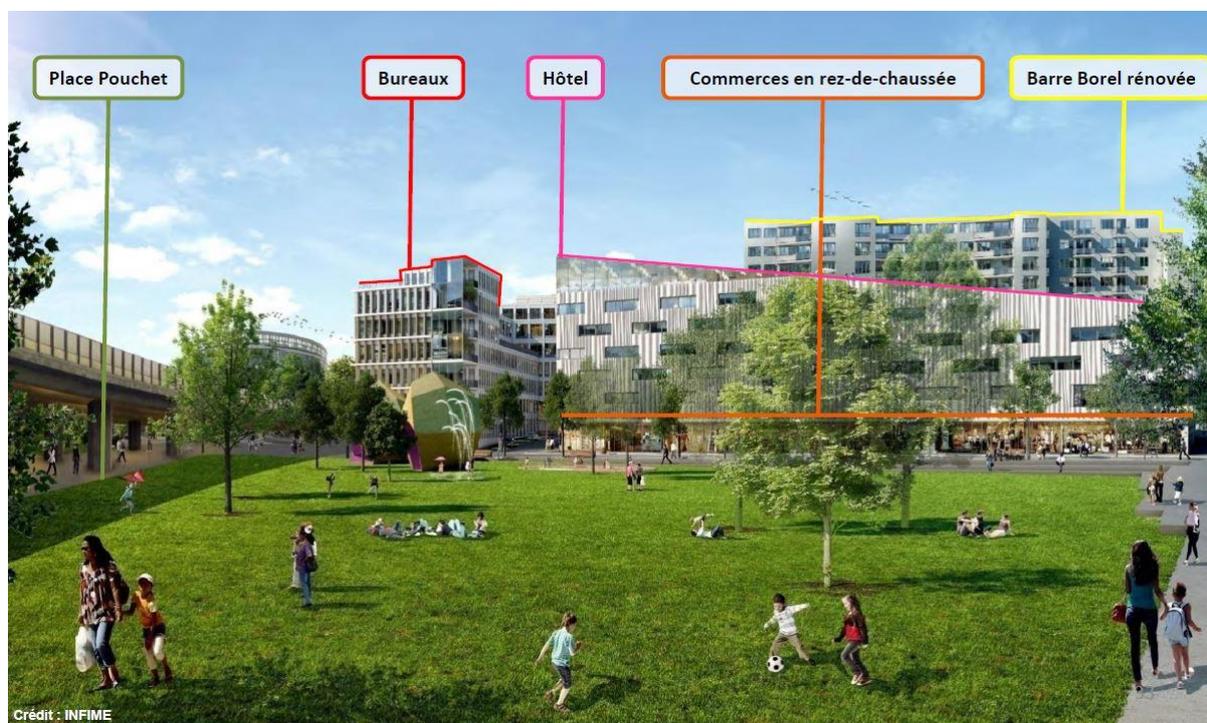
La nouvelle tour Bois-le-Prêtre

Les opérations à venir

Par Camille TESTUD, chargée d'opérations à la SEMAVIP, aménageur chargé par la Ville de Paris de réaliser les opérations autour de la porte Pouchet.

Le secteur Borel

Le projet de la porte Pouchet vise en outre à développer l'économie du quartier, à y ramener des activités et des commerces pour le rendre attractif et en faire une véritable entrée de ville. Une résidence hôtelière de 145 chambres va être aménagée par le Groupe Duval (maîtrise d'œuvre Agence d'architectes Hardel & Le Bihan). Des commerces de proximité situés en rez-de-chaussée seront aménagés le long de la nouvelle voie Nord/Sud qui donnera sur la place Pouchet (1 300 m² dédiés : presse, boulangerie, tabac, coiffeur etc.). Un parc de stationnement souterrain sera construit pour les clients de l'hôtel. Au nord, un immeuble de bureaux sera aménagé par le promoteur Kauffman & Broad en bordure du périphérique (maîtrise d'œuvre Agence d'architectes Leclercq). Le bâtiment jouera un rôle d'écran sonore pour protéger les habitations des bruits des voitures. Les deux chantiers commenceront en 2015 et prendront fin en 2017.



Le secteur Borel en 2017

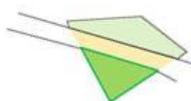
Les voiries

La requalification des espaces publics est un autre enjeu majeur du projet. La construction de la voie nouvelle à l'est de la place Pouchet a déjà démarré. Les travaux de requalification de la voie Floréal, qui doit être dévoyée, commenceront en 2015. La rue Borel sera requalifiée. Le boulevard Bois-le-Prêtre sera réaménagé mais conservera un profil similaire (2x2 voies).

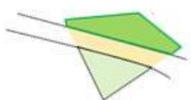
Ces opérations vont encadrer la place Pouchet pour lui redonner vie et reconquérir un espace actuellement occupé par le garage de poids lourds des TAM et la préfourrière.

La Place Pouchet

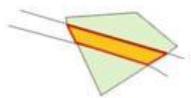
Elena Fontal de l'agence de paysagistes TER, expose les principes d'aménagement de la future place. La place Pouchet sera une place-jardin qui doit constituer le futur lieu de rencontre et de vie du quartier. Elle a été conçue comme une seule entité, la plus perméable et traversante possible, mais rassemble trois ambiances.



1/ Le jardin Sud, habillé par une grande pelouse pour accueillir tous types d'activités de plein air, entourée par de larges trottoirs et des gradins en forme d'amphithéâtre.



2/ Le jardin Nord, un espace planté de chênes et d'érables qui assure la continuité paysagère entre les Batignolles, Clichy et Saint-Ouen via les jardins François Mitterrand.



3/ La galerie ouverte, sous le boulevard périphérique, qui offre 6 000 m² à transformer notamment grâce à la pose d'un éclairage LED qui permettra d'avoir un lieu de repère singulier et abrité.

Le centre social

Maria Colomer de l'agence MCBAD, est l'architecte du futur centre social. Celui-ci sera situé du côté ouest de la place Pouchet, à cheval sur le jardin et la galerie ouverte. Il sera accessible par un parvis semi-planté et entouré de jardins semi-humides. Sa situation, à l'interface entre deux univers aux fonctions complémentaires, offre une multiplicité d'usages possibles. Le centre social sera un espace ouvert prévu pour développer des activités en extérieur quelle que soit la météo. Le bâtiment, construit de plein pied, sera composé de différentes formes qui proposeront des angles de vue singuliers sur l'équipement. Un grand espace d'accueil pourra accueillir des jeux d'enfants ou être un lieu d'exposition. Une grande salle polyvalente entièrement vitrée et ouverte sur ses trois côtés sera située vers le cœur de la place. Elle a vocation à être un repère sur le site par des jeux d'éclairages et de lumières. Les autres pièces du centre sont de taille équivalente et peuvent servir à différentes activités et se regrouper entre elles ou rester séparées. Le choix des matériaux (métal, verre) tire parti de la lumière extérieure. L'intérieur du bâtiment est souhaité plus chaleureux (bois).



Illustration du futur centre social

Maria Colomer rappelle que ce projet de centre social a été conçu avec la Ville, la SEMAVIP, les mobilisateurs et les habitants. Le travail n'est pas terminé : le bâtiment devra être approprié par tous pour vivre.

3. Le futur centre social : comment s'impliquer ?

Christophe Hollaender, chef de projet de l'Equipe de Développement Local du 17^e arrondissement, présente les manières de s'impliquer dans la suite du projet de centre social. Il rappelle que le GPRU de la porte Pouchet est fondé sur la participation et l'investissement des habitants. Les habitants ont des compétences et des savoirs dont la communauté peut profiter. Le centre social est une opportunité pour proposer et trouver des choses. C'est un équipement fédérateur qui concerne tous les habitants de 0 à 100 ans. La démarche a été lancée en 2012 avec le groupe de mobilisateurs. Un nouveau local de préfiguration a ouvert ses portes le 8 février 2014 et la maquette du futur centre social y est entreposée de manière permanente. Quatre démarches d'émergence de centres sociaux sont actuellement en cours à Paris et des rencontres ont permis d'échanger et d'enrichir le travail, avec le soutien de la Fédération des Centres Sociaux, de la CAF et du Département de Paris. Cette intelligence collective a permis de travailler sur l'aménagement de ce centre social.

En 2015, l'EDL souhaite élargir le groupe de mobilisateurs. Une association gestionnaire porteuse du projet doit être créée pour commencer à élaborer un diagnostic partagé du territoire et développer des actions qui correspondent aux besoins de chacun.

Charlotte Guilhou, mobilisatrice depuis 1 an, invite les personnes présentes à s'impliquer. L'objectif est que les habitants se saisissent du projet et décident de ce qu'ils veulent y inclure. « *On cherche à faire parler le quartier pour savoir ce dont il a besoin. Tout est à inventer, rien n'est encore interdit et on ne cherche pas des professionnels des centres sociaux* ». Elle témoigne de son expérience, enrichissante à titre personnelle. Elle y a notamment appris ce qu'était un centre social, et espère que le projet suscitera l'envie et la curiosité.

➔ *Plusieurs événements et réunions auront lieu dans le local de préfiguration au 5, boulevard Bois-le-Prêtre, notamment un repas partagé le 30 septembre pour échanger avec ceux qui désirent participer à la transformation du quartier. Le groupe de mobilisateurs organise une semaine de rencontres dans le quartier la semaine du 22 au 26 septembre pour partager les avis et recruter de nouveaux membres.*

Temps d'échange avec la salle

Ce temps permet de débattre et de répondre aux questions formulées par le public en direction des élus, des services techniques présents dans la salle ainsi que des différents intervenants du projet. Pour faciliter la lecture, les questions ont été regroupées par thèmes. Elles figurent en italique.

La pollution du périphérique

- « *J'habite le quartier des Batignolles. Je trouve très intéressant de mettre en avant les dessous du périphérique, mais qu'avez-vous prévu pour éviter la pollution (sonore et atmosphérique). Il suffit de se balader au niveau du cimetière pour se rendre compte de la quantité de poussières. Il me semble important de se préoccuper de cette question.* »

- « *Je viens des Epinettes et je m'interroge sur les nuisances du périphérique en termes de vibrations et les répercussions que cela peut avoir sur le centre social situé en dessous. Est-ce que ça va impacter la vie du centre et les activités qui y seront développées ?* »

Véronique Grimonpont, chef de projet à la direction de l'urbanisme, explique que le projet tient compte des contraintes existantes du site bien qu'il n'existe malheureusement aucune solution miracle à la pollution. Le niveau de décibels est moindre lorsqu'on se situe en dessous du périphérique. Il existe néanmoins un effet de caisse de résonance à l'endroit du passage du boulevard Bois-le-Prêtre. Maria Colomer ajoute que le projet du centre social a travaillé l'acoustique du bâtiment pour pouvoir développer toutes sortes d'activités sans être dérangé par les nuisances du périphérique. Les façades seront isolées et les matériaux seront lisses pour éviter que la poussière ne s'y accroche, comme cela peut être le cas sur d'autres types de revêtement.

Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris, rappelle que l'aménagement du quartier est une façon de répondre à la question des portes parisiennes, appelées à devenir des liaisons et non plus des coupures entre Paris et les villes limitrophes. Les projets de transport en commun comme l'arrivée du tramway doivent permettre de réduire l'usage de la voiture. La création de nouveaux espaces verts permet de lutter contre les îlots de chaleur et de rendre l'air plus respirable. Par exemple, la forêt linéaire du 19^e arrondissement (3 000 arbres plantés) donne une impression de calme en bordure du périphérique. Elle invite à ce propos les paysagistes du projet à planter des arbres déjà grands.

Les aménagements prévus

- « *J'habite la rue Bréchet qui a été aménagée très tôt. Elle est équipée d'un matériau blanc de qualité médiocre qui fait des trous partout et résiste très mal dans le temps. C'est une petite précision que j'ai déjà signalée. J'espère que les matériaux choisis pour le revêtement de la place ne seront pas les mêmes.* »

- « *Je suis Clichois. Je voulais dire que le projet produira une nette amélioration mais que ce sera insuffisant car les matériaux ne sont pas durables.* »

- « *Je me posais la question de la place du cimetière des Batignolles dans le projet. Il représente une grande surface avec un seul accès qui forme une enclave. Est-ce qu'un autre accès est prévu dans le projet sur la place Pouchet ?* »

Gilles Catoire, Maire de Clichy, indique que la création d'un second accès au cimetière est à l'étude entre les villes de Paris et de Clichy.

Brigitte Kuster, Maire du 17^{ème} arrondissement, regrette que la présentation de la place Pouchet n'ait pas permis d'aborder la question des Goldens, objets de grande taille placés sur la place et visibles dans les perspectives car elle s'interroge sur leurs usages. Ayant déjà interrogé la Ville de Paris sur ces objets, elle souhaite connaître le nombre final de Goldens envisagé. Elle demande enfin que le prix de chaque Golden soit communiqué aux habitants, estimant pour sa part qu'il est trop élevé et que les investissements devraient être dirigés vers d'autres priorités dans l'arrondissement.

- Je suis la vice-présidente d'Ecoute Habitat 17. Je tiens à remercier Madame la Maire d'avoir posé cette question. Nous n'avons effectivement pas besoin de structures pareilles chères et inutiles ! »

Elena Fontal, paysagiste en charge de la conception de la place, revient sur la proposition de l'agence TER. Celle-ci visait à concevoir un mobilier urbain qui soit à l'échelle du site et puisse dialoguer avec les proportions du viaduc du périphérique mais aussi avec l'étendue des espaces publics. Les Goldens fonctionnent comme des signaux pour donner une identité particulière à la place. Plusieurs usages sont envisagés pour ces objets : supports d'activités, fontaine - brumisateur, jeux pour enfants.

Françoise Souchay, sous-directrice de l'aménagement à la direction de l'urbanisme de Paris, rappelle que les paysagistes ont été sélectionnés suite à une mise en concurrence au cours de laquelle toutes les équipes disposaient d'une même enveloppe budgétaire. La proposition globale choisie ici, incluant les structures Goldens, a donc le même coût que les projets alternatifs qui n'ont pas été retenus. Dans le cadre de cette enveloppe, une structure Golden est estimée entre 130 000 et 180 000 euros. A ce stade du projet, toutefois, la proposition n'est pas aboutie. Il faut affiner la question de leur utilisation et revenir vers les habitants.

Thierry Cugnet, directeur opérationnel de la SEMAVIP, précise que le nombre et la réalisation des Goldens sont aujourd'hui à l'étude. Ces deux éléments seront requestionnés à l'issue des échanges entre les partenaires du projet.

Jacques Baudrier, conseiller délégué à l'adjoint à la Maire de Paris, réaffirme les principes du projet : installer des équipements publics, de la vie et de la lumière, réinvestir les abords du périphérique et occuper le cœur de la future place Pouchet. La Ville de Paris engage des dépenses publiques pour améliorer le cadre de vie des Parisiens et se donner une capacité d'innovation à travers des projets phares comme celui-ci.

Les besoins des différents publics

- « Je suis directeur de l'Association Générale des Familles. Je souhaitais savoir s'il y a eu des aménagements prévus pour les enfants et les familles place Pouchet ?

- « Je suis à la retraite. Vous parlez des jeunes, de tout, mais pas assez des personnes âgées. On a eu un petit peu de piscine gratuite en juillet et en août mais maintenant c'est trop cher pour ma pension. Ca coûte 65€ pour dix cours d'aquagym, trouvez-vous ça normal que des gens ne puissent pas se le payer ? Nous avons travaillé pour attendre quelque chose en retour. »

- « Je suis le directeur de l'école Bessières où se déroule cette réunion. Si je comprends bien, vous proposez un projet collectif dans lequel chacun pourrait décider de ce qu'il y a de bon pour le quartier ? »

- « Je suis retraité et je vis dans ce quartier depuis 33 ans. Je voulais vous alerter sur le fait que ce quartier aura besoin d'une équipe de prévention spécialisée d'ici peu parce qu'il y a beaucoup de jeunes en souffrance ici. J'ai moi-même travaillé dans ce milieu et il faut de la

volonté pour anticiper ce type de problèmes mais pas seulement, il faut un peu d'argent et des équipements. »

Pour Brigitte Kuster, Maire du 17^{ème} arrondissement, répondre aux besoins des familles et de leurs enfants, ainsi que des jeunes en recherche de parcours sportifs est une priorité du projet.

Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris, rajoute que c'est une chance d'être dans un quartier avec des écoles et des équipements publics. Elle recommande de bien s'appuyer sur l'expertise que les habitants possèdent de leur quartier pour enrichir le projet de centre social mais aussi celui de la place Pouchet. Il faut profiter de la dynamique de participation citoyenne engagée notamment pour retravailler la question des Goldens avec les habitants. Elle invite ceux qui ont des envies particulières à s'impliquer dans le projet et à susciter des solidarités.

La sécurité

- « J'interviens par rapport à la partie plantée au nord du périphérique. Je voulais savoir quel était le degré de fermeture de cet espace qui a longtemps été désinvesti. Ma question porte sur la sécurité de cet endroit qui pourrait donner lieu à d'éventuels trafics ?

Selon Brigitte Kuster, Maire du 17^{ème} arrondissement, pour répondre à la question de la sécurité, il faudra être particulièrement attentif à la manière dont vivra le lieu qui sera couvert par le périphérique.

Gilles Catoire, Maire de Clichy, mentionne que la coopération avec les différentes polices municipales s'est renforcée à l'initiative du Préfet de Police. Il est important de coordonner les actions en matière de sécurité pendant la durée des travaux. Il interroge les élus parisiens sur les modalités de gardiennage de leurs parcs.

La gestion des espaces verts est menée par la Ville de Paris. Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris, réaffirme le soutien de la Ville de Paris sur la mise en place d'un groupe de prévention contre la délinquance. William Delannoy, Maire de Saint-Ouen, en appelle à une amélioration de la gestion de la sécurité publique. Il conclut en rappelant l'étendue du chemin parcouru par le GPRU depuis 10 ans et les améliorations que le quartier a connu. Ce projet permettra notamment à l'avenir de franchir le périphérique plus facilement et de rejoindre la Seine par le parc François Mitterrand.

Clôture des débats

Gwenaëlle d'Aboville conclut en rappelant le rôle clé du centre social. Sa mission est dans un premier temps de faire le pont entre tous ces sujets. Ils pourront être traités collectivement dans la démarche de préfiguration. Elle transmet la parole aux élus présents qui adressent leurs remerciements aux participants.

Les participants poursuivent les discussions autour de la maquette du centre social, exposée au fond de la salle. Les mobilisateurs du centre social se tiennent à disposition des habitants pour écouter leurs attentes et les associer au projet de centre social.